

Réponse du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs sur la gestion des eaux de ballasts et risque associés aux espèces exotiques envahissantes

Question

Quels sont les risques d'introduction d'espèces exotiques envahissantes dans le Saguenay par les navires (transport et eaux de ballast)? Quelles espèces sont actuellement présentes au Québec et quelles seraient les espèces à surveiller, soit des espèces qui pourraient être potentiellement introduites dans le futur dans la rivière Saguenay en raison de cette nouvelle activité industrielle.

Réponse suggérée

Le transport par les eaux de ballasts des navires commerciaux est un des plus importants vecteurs d'introduction et de dispersion des espèces aquatiques envahissantes. Dans les dernières décennies, la mise à jour de la réglementation concernant la navigation commerciale a instauré des méthodes permettant de diminuer ce risque d'introduction et de dispersion. Ces mesures passent par l'obligation d'opérer un renouvellement des eaux de ballast et l'utilisation de système de décontamination. Malgré l'intégration de telles mesures, le risque d'une introduction d'une espèce aquatique envahissante dans le port de Grande-Anse n'est pas nul.

Le port de Grande-Anse est situé dans une zone où la salinité oscille entre 8 et 17 unités de salinité, selon le régime des marées et des précipitations. Ces conditions sont favorables à la survie de certaines espèces aquatiques envahissantes déjà présentes au Québec, mais dont la rivière Saguenay est pour l'instant exempte. Notamment, le gobie à taches noires (*Neogobius melanostomus*), la crevette rouge sang (*Hemimysis anomala*) et le crabe chinois à mitaines (*Eriocheir sinensis*) sont des espèces aquatiques envahissantes susceptibles d'être introduites dans la rivière Saguenay par la tenue de telles activités commerciales.

En ce qui concerne de nouvelles espèces, des analyses de risques spécifiques devraient être réalisées selon la provenance des bateaux arrivant au port afin de bien cerner le risque. En ce qui a trait aux espèces potentiellement envahissantes en provenance d'Europe, certaines espèces actuellement absentes du Québec pourraient s'établir dans le secteur, c'est le cas de l'athérine (*Atherina boyeri*) et du syngnathe des lagunes (*Syngnathus abaster*), présents dans plusieurs ports internationaux hors du Canada (MacIsaac et coll. 2015). Ces espèces sont identifiées comme pouvant survivre aux mesures de changements d'eau de ballast en pleine mer. Cependant, l'utilisation de mesures de désinfection des eaux de

ballast (chlore, UV ou autre), si effectuées et d'ampleur convenable, diminue ce risque.

Finalement, dans le présent contexte, notons que les températures relativement froides et la salinité du site limitent la liste des espèces susceptibles de s'implanter avec succès dans les eaux de la rivière Saguenay.

Référence

MacIsaac HJ, Beric B, Bailey SA, Mandrak NE, Ricciardi A. Are the Great Lakes at risk of new fish invasions from trans-Atlantic shipping? *Journal of Great Lakes Research* 2015; 41: 1172-1175.

Source

Véronik de la Chenelière
Direction générale de la gestion de la faune et des habitats
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
veronik.delacheneliere@mffp.gouv.qc.ca

Jean-François Bergeron
Direction de la planification et de la coordination
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
jean-francois.bergeron@mffp.gouv.qc.ca